

Département  
du NORD  
-:-:-  
Arrondissement  
d'AVESNES/HELPE  
-:-:-  
Canton  
D'Aulnoye Aymeries  
-:-:-

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**COMMUNE DE LEVAL**

**PROCES VERBAL SOMMAIRE DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 24 janvier 2018**

Etaient présents : THURETTE J. PAMART M GASTOUT D., GASNOT JM, MERLANT JY, TRANCART S, DUBREUCQ A. GARRIGOS M, LAJOIE C. SOUFFLET A, HOTTELET F,  
Etaient excusés : POUILLY Ch. donne procuration à PAMART M.  
MOLLET P donne procuration à GASTOUT D, GLASSE G. donne procuration à GASNOT JM,  
KUBIESA D donne procuration à THURETTE J  
Etaient absents : CAURETTE E, GUYOT A, CARPENTIER J, DHAUSSY MC

**I/ APPROBATION DU PROCES VERBAL**

Le Procès-verbal du conseil précédent est approuvé

**II/ AUTORISATION D'ENGAGER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Monsieur le Maire demande au Conseil de l'autoriser à engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget à hauteur de 25 % du budget d'investissement de 2017.

**Après en avoir délibéré le Conseil municipal :**

VU l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que l'adoption du prochain budget est programmée pour le 15 avril 2018 ;

CONSIDERANT la nécessité pour l'exécutif de pouvoir engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement durant cette période de transition ;

AUTORISE le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement non inscrites en autorisations de programme, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2017, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, et ceci dès le 1er janvier 2018 et jusqu'au vote du prochain budget.

DIT que le montant et l'affectation des crédits correspondants est la suivante :

CHAPITRE	Article	LIBELLE	CREDITS OUVERTS EN 2017	AUTORISATION DE CREDIT 2018 JUSQU'AU VOTE DE BP 2018
20		Immobilisations incorporelle	190 000.00	9 500.00
	2041583	Projet infrastructure d'intérêt national		9500.00
21		Immobilisations corporelles	234702.00	58 675.50
	2112	Terrain de voirie		11000.00
	21534	Réseau électrification		9500.00
	2184	Mobilier		2000.00
	2188	Autres		36175.50
23		Immobilisations en cours	45542.21	11385.55
	2313	Construction		11385.55

### **III DEMANDE DE SUBVENTION DETR**

Monsieur Le Maire fait part à l'assemblée qu'il est possible d'obtenir une subvention de l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour les travaux « Mise aux normes de la sécurité incendie et rénovation thermique et phonique de la cantine scolaire »

Monsieur Le Maire rappelle que ces travaux sont obligatoires au vu de la forte augmentation de la participation des enfants à la cantine scolaire l'ouverture de 3 classes en 2014, 2015 et 2017.

Plus de 100 enfants fréquentent chaque jour la structure au lieu de 70 il y a 2 ans.

De plus ce bâtiment acheté en 2016 n'est pas isolé thermiquement par sa toiture et son chauffage est très vétuste et énergivore. Que le système de défense incendie bien qu'existant est vétuste et demande une réfection complète.

Monsieur Le Maire demande au Conseil de l'autoriser à déposer une demande de subvention dans le cadre ci-dessus au taux de 40 % d'approuver les travaux et le plan de financement.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération **DE C I D E** d'autoriser Monsieur Le Maire - à réaliser les travaux de Mise aux normes de la sécurité incendie et rénovation thermique et phonique de la cantine scolaire »

- Approuve le plan de financement joint à la délibération

- à présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR pour un montant de 83 067.21 € HT. Soit 99 680.65 € TTC.

Le montant de la subvention demandé est de  $83\,067.21 \times 40\% = 33\,226.88 \text{ €}$

Les travaux auront un complément de financement à 40 % par le Conseil Départemental pour 33226.88€ et par les fonds propres de la commune pour 33226.89 €.

Les travaux auront une durée de 5 mois et débiteront au 3ème trimestre 2018

## **IV / SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

### **1/ SUBVENTION OCCE MARTHA DESRUMEAUX**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu une demande subvention de la part de L'OCCE Martha DESRUMEAUX.

Cette subvention permettant de financer l'inscription de l'ensemble des classes à l'USEP et le paiement de facture du papier de copieur pour l'année.

Le Conseil après en avoir délibéré accorde une subvention exceptionnelle de 1750 € à L'OCCE Martha DESRUMEAUX.

### **2/ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A « la boîte à Musique »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de subvention exceptionnelle de la part de l'Association « La boîte à musique » qui ouvrira bientôt une micro crèche sur la commune.

Cette subvention servira à l'acquisition par l'association de matériel.

Le Conseil à la majorité demande de rencontrer les responsables de la crèche avant de se prononcer sur l'octroi d'une subvention

Monsieur le Maire indique qu'une demande sera faite pour une rencontre au prochain Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur Le Maire clôt la séance à 18h45.